Des drones Reaper pour renforcer la sécurité aérienne à Paris et Marseille

Category: 2020-2030,Actualités,Armement
10 mai 2024



Le 8 Mai 2024, l'armée de l'Air et de l'Espace a déployé deux Dispositifs particuliers de sureté aérienne (DPSA). Formant des bulles de protection destinées à prévenir tout acte malveillant depuis les airs. Ces dispositifs de sécurisation de l'espace aérien français sont déployés à l'occasion de deux événements majeurs se déroulant à Paris, pour les commémorations de la Victoire de 1945, et Marseille pour l'arrivée de la flamme Olympique.

Commentaire AASSDN : Les armées françaises ont pour missions premières de garantir l'intégrité du territoire et d'assurer la protection de la population. Notre pays doit donc concentrer les maigres moyens militaires dont il dispose pour assurer en priorité ces missions. A titre d'exemple, n'oublions pas que l'augmentation progressive du budget de la Défense ne permettra pas à l'armée de l'Air et de l'Espace française de disposer de plus de 185 avions de type *Rafale* en 2030 !

Pour la première fois, deux drones MALE Reaper de la 33e Escadre de reconnaissance, de surveillance et d'attaque (ESRA) de la base aérienne de Cognac ayant décollé de deux sites différents intègreront le même jour, sur le territoire national, deux DPSA distants de plus de 700 km. Ils viendront compléter et appuyer les moyens placés pour l'occasion en alerte en vol (chasseurs, hélicoptère) au plus près de ces événements.

Le premier Reaper a décollé de sa base « mère » de Cognac en Charente-Maritime pour rejoindre le ciel parisien, et en assurer la surveillance dans le cadre de la cérémonie commémorative du 8 Mai, présidée par le Président de la République.

Le second est, quant à lui, déployé depuis la base aérienne 126 de Solenzara, en Corse, pour

contribuer à la sécurisation de l'arrivée, à bord du Belém, de la flamme olympique dans la cité phocéenne.

Cette opération inédite de l'armée de l'Air et de l'Espace est rendue possible grâce à la mise en place ponctuelle, sur la base aérienne 126 de Solenzara, d'un détachement Reaper. Elle répond au concept de déploiement réactif et minimal en personnel et matériel, baptisé Morane, régulièrement éprouvé.

Les deux drones mis en œuvre sont pilotés par un équipage composé de 4 Aviateurs basés à Cognac et leur contrôle opérationnel est assuré par le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes localisé sur la base aérienne 942 de Lyon-Mont Verdun.

Au total, ce sont 16 Aviateurs détachés en Corse et 20 sur la BA 709 de Cognac qui auront directement concouru à cette mission de sécurisation aérienne de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Commémoration du combat de Camerone (1863) : le colonel Grué, officier de légion et de renseignement mis à l'honneur

Category: 1800-1900,Actualités,Asie Pacifique,Guerre d'Indochine (1946-1954)
10 mai 2024



Il y a 70 ans, Diên Biên Phu tombait après un affrontement dantesque où la fatigue, la boue, le sang, la mort mais aussi la fraternité d'armes étaient quotidiens. La chute du

camp retranché sonnait le glas de la présence française en Indochine où la Légion était présente depuis 1883. Ils sont moins d'une soixantaine de survivants aujourd'hui. Ils étaient soixante-trois à Camerone. Tous se sont battus, fidèles à leur serment de servir la France, jusqu'au bout, à tout prix.

Les survivants valides et disponibles de l'Indochine seront à Aubagne, au pied du monument aux morts pour honorer la mémoire des héros de Camerone et celle des 12 602 officiers, sous-officiers et légionnaires tombés en Indochine. Entourés de la Légion d'active, des régiments et bataillons de Légion ayant combattu à Diên Biên Phu, le colonel Bernard Grué remontera la voie sacrée en portant la relique de la main du capitaine Danjou. Il représentera l'ensemble de ses frères d'armes

Commentaire AASSDN : Tous les ans, partout dans le monde les Légionnaires et les Anciens célèbrent le 30 avril la grande fête de la Légion. C'est la date anniversaire du combat légendaire et exemplaire de Camerone, qui s'est déroulé le 30 avril 1863 au Mexique. Ce combat symbolise l'accomplissement de la mission confiée, quelles que soient sa nature et le lieu, jusqu'au sacrifice de sa vie. C'est aussi l'expression la plus haute de la fidélité à la parole donnée et de la cohésion de cette troupe unique au monde, exemple du génie français, qui compte des hommes venus de 150 pays.

Le colonel Grué a eu l'immense honneur de servir la Légion en Indochine. Il y eut un comportement héroïque au combat au cours duquel il a été grièvement blessé et capturé. Il a survécu à 4 ans d'une terrible captivité dans le camp de rééducation communiste vietminh n° 1. Il y montra une capacité de résistance notamment psychologique, hors du commun.

Ses remarquables aptitudes intellectuelles le conduisirent à continuer à servir la France comme officier de Renseignement notamment dans des pays qui font aujourd'hui la une de l'actualité : l'Iran et la Russie. Ce soldat exceptionnel a écrit ses souvenirs riches d'enseignement dans 2 ouvrages :
« *l'espoir meurt en dernier* » : guerre et captivité en Indochine avec la Légion étrangère 1949 – 1954 (Ed. Rocher) « *Aventure en Iran et guerre en Algérie* » 1954 – 1967 (Ed ; L'Harmattan)

L'engagement au service de la France

Bernard Grué voit le jour le 24 décembre 1924 à Bordeaux. Engagé volontaire devant l'intendant militaire de Coëtquidan au titre de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr le 28 novembre 1945. Affecté au centre d'instruction d'Angers, il rejoint le camp du Ruchard le 15 décembre 1945. Conformément aux directives du Général de Lattre de Tassigny, qui prévoyait que les saint-cyriens devaient obligatoirement au préalable faire un stage dans la troupe comme sous-officier, il est nommé au grade de sergent le 15 mars 1946. Il est affecté au 99e bataillon

d'infanterie alpine à Bourg-Saint-Maurice, en Tarentaise le 15 avril 1946. Le 1er août 1946, il est affecté au 92e régiment d'infanterie au camp d'Opme, près de Clermont-Ferrand.

Admis aux cours de l'école spéciale militaire interarmes, il rejoint Coëtquidan en Bretagne le 16 janvier 1947. Ayant satisfait aux épreuves de l'examen de sortie, il fait le choix de l'infanterie métropolitaine. De novembre 1947 à février 1948, il est détaché au 7e régiment de

tirailleurs algériens en Allemagne où il est promu sergent-chef le 1er décembre 1947 avant de rejoindre l'école d'application de l'infanterie au camp d'Auvours dans la Sarthe le 16 février 1948.

A l'issue de sa formation, il choisit la Légion Etrangère et est affecté au Dépôt commun des régiments étrangers en Algérie. Il embarque à Toulon le 18 novembre, débarque à Oran le lendemain et est présent à Sidi Bel Abbès le 20 novembre 1948. Il est affecté au groupement d'instruction motorisé en qualité de chef de peloton.

L'Indochine : les combats et le camp de rééducation N°1

Le 22 mai 1949, il embarque à bord du SS Pasteur à destination de l'Extrême-Orient. Il débarque à Saigon le 7 juin où il est affecté au 3e régiment étranger d'infanterie. Il prend alors le commandement du poste 41 situé à une vingtaine de kilomètres au sud de That-Khê, sur une portion de la RC4. Il est nommé au grade de lieutenant le 1er octobre 1949.

Les 16 et 17 septembre 1950 à Dong Khe, le lieutenant Grué est à la manœuvre sur la défense de son point d'appui fortement attaqué par un adversaire très supérieur en nombre et en moyens, se battant pied à pied avec un acharnement admirable, infligeant de lourdes pertes aux rebelles. Le 17 au matin, alors que l'adversaire a pris pied dans la citadelle, Grué, en se précipitant au canon de 57, servant lui-même cette arme, repousse l'assaut par un tir meurtrier à bout portant qui provoque un repli désordonné des rebelles, laissant sur place une dizaine de cadavres. Le 18 au matin, sa position est écrasée par l'artillerie et cernée de toutes parts, il lutte jusqu'au corps à corps, puis, blessé, il perd connaissance et est capturé par l'adversaire.

Durant quatre ans, de septembre 1950 à août 1954, le lieutenant Grué est interné au camp n°1. Libéré le 28 août 1954, il est rapatrié sanitaire. Il quitte Saigon le 10 septembre et débarque à Marseille le 4 octobre. Evacué sur l'hôpital du val-de-Grâce à Paris, il bénéficie de congés de convalescence et de fin de campagne jusqu'à la fin mars 1955.

L'officier de renseignement

Désigné pour suivre une formation d'officier spécialisé dans les questions d'Orient et du Moyen-Orient, il est affecté à l'état-major des forces armées à Paris en novembre 1955. Diplômé des langues orientales en Persan, puis breveté de l'enseignement militaire supérieur, il part comme capitaine en Algérie d'où il revient pour intégrer le centre militaire d'études slaves puis pour suivre les cours de l'Ecole de guerre iranienne à Téhéran. De 1968 à 1971, il est attaché militaire adjoint à Moscou, de 1972 à 1974, il commande le 46e régiment d'infanterie à Berlin, puis il prend la direction du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) à Paris.

La vie civile et familiale

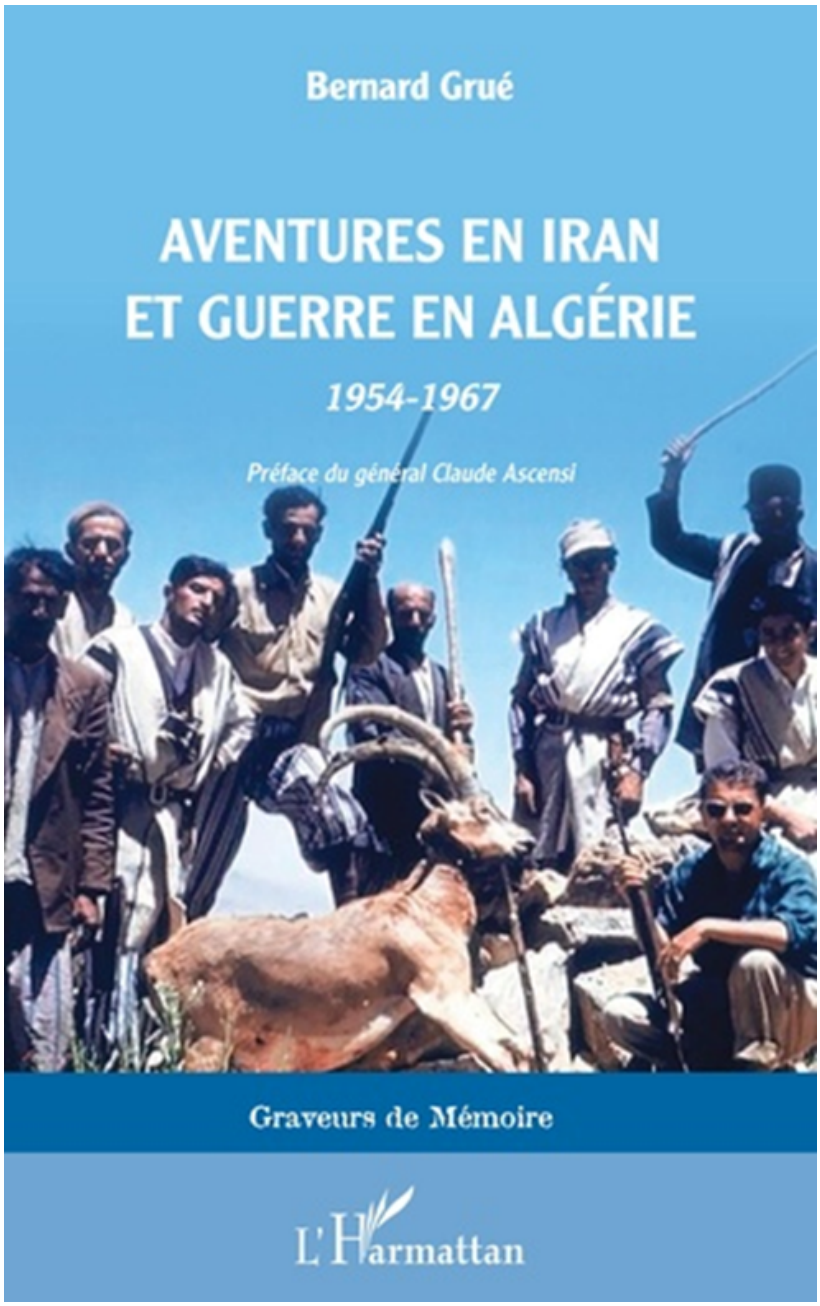
Il quitte l'armée en 1978 avec le grade de colonel et fera une seconde carrière dans un grand groupe pharmaceutique.

Il est marié depuis 70 ans cette année à Marie-Odile, qui l'a attendu pendant sa captivité. Il est

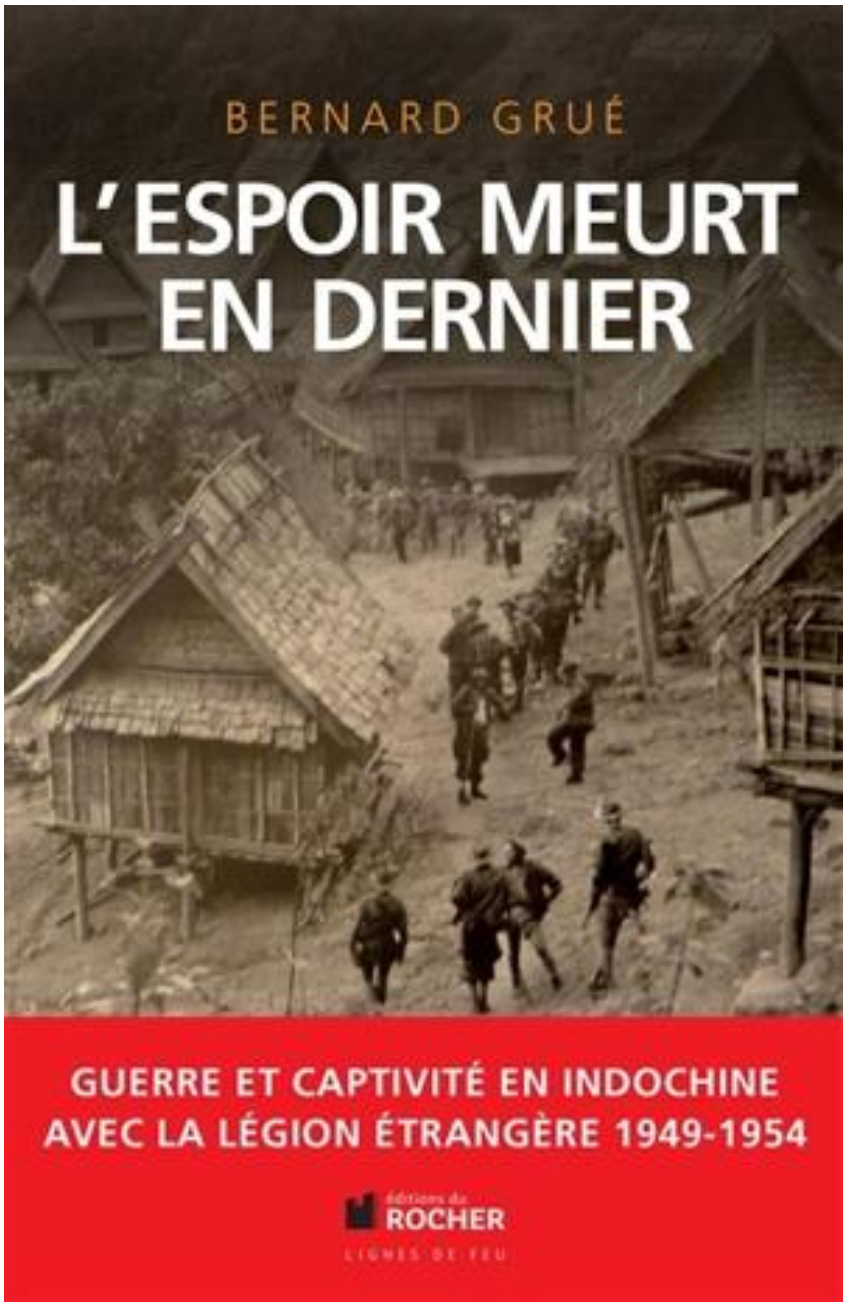
père de trois enfants, Christine, Philippe et Anne-Marie, baptisée du nom du chant bien connu du 3e REI.

Le colonel Bernard Grué est Grand officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et titulaire de la croix de Guerre des théâtres d'opération extérieures avec une palme et deux étoiles de bronze, de la médaille coloniale et de la croix de la Valeur militaire.

A lire :



« *Aventure en Iran et guerre en Algérie* » 1954 – 1967 (Ed ; L'Harmattan)



« *l'espoir meurt en dernier* » : guerre et captivité en Indochine avec la Légion étrangère 1949 – 1954 (Ed. Rocher)

Réflexions de Günther ANDERS sur la

soumission des peuples (1956)

Category: 1955-1962,Actualités,Souveraineté
10 mai 2024



Extrait de *« l'obsolescence de l'homme »* publié en 1956 par Günther ANDERS

Commentaire AASSDN : Günther Anders (1902-1992) est un philosophe allemand né à Breslau en Pologne de famille juive, formé par Husserl et Heidegger. Il se tourne initialement vers le journalisme. Marié à Hannah Arendt dont il divorcera en 1937, il fuit l'Allemagne nazie et part aux États-Unis où il fréquente les exilés de l'école de Francfort, qui le sensibilisent à l'aliénation de la société marchande américaine. Il reviendra en Europe en 1950 et y résidera jusqu'à sa mort. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages aux titres provocateurs dont : « Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse ? », « Nous, fils d'Eichmann », « l'humanité est en sursis ». L'AASSDN propose à la réflexion de ses lecteurs, un court extrait de son livre le plus connu : l'obsolescence de l'homme écrit en 1956. Alors qu'à cette époque les moyens de communication sont infiniment moins développés qu'aujourd'hui, il décrit avec beaucoup de clairvoyance et d'anticipation une situation qui ne nous est pas complètement étrangère aujourd'hui.

« … Pour étouffer par avance toute révolte, il ne faut surtout pas s'y prendre de manière violente. Les méthodes archaïques comme celles d'Hitler sont nettement dépassées. Il suffit de créer un conditionnement collectif si puissant que l'idée même de révolte ne viendra même plus à l'esprit des hommes. L'idéal serait de formater les individus dès la naissance en limitant leurs aptitudes biologiques innées… Ensuite, on poursuivrait le conditionnement en réduisant de manière drastique le niveau & la qualité de l'éducation, pour la ramener à une forme d'insertion professionnelle. Un individu inculte n'a qu'un horizon de pensée limité et plus sa pensée est bornée à des préoccupations matérielles, médiocres, moins il peut se révolter. Il

faut faire en sorte que l'accès au savoir devienne de plus en plus difficile et élitiste..... que le fossé se creuse entre le peuple et la science, que l'information destinée au grand public soit anesthésiée de tout contenu à caractère subversif. Surtout pas de philosophie.

Là encore, il faut user de persuasion et non de violence directe : on diffusera massivement, via la télévision, des divertissements abrutissants, flattant toujours l'émotionnel, l'instinctif. On occupera les esprits avec ce qui est futile et ludique. Il est bon avec un bavardage et une musique incessante, d'empêcher l'esprit de s'interroger, penser, réfléchir.

On mettra la sexualité au premier rang des intérêts humains. Comme anesthésiant social, il n'y a rien de mieux. En général, on fera en sorte de bannir le sérieux de l'existence, de tourner en dérision tout ce qui a une valeur élevée, d'entretenir une constante apologie de la légèreté ; de sorte que l'euphorie de la publicité, de la consommation deviennent le standard du bonheur humain et le modèle de la liberté.

Le conditionnement produira ainsi de lui-même une telle intégration, que la seule peur (qu'il faudra entretenir) sera celle d'être exclus du système et donc de ne plus pouvoir accéder aux conditions matérielles nécessaires au bonheur. L'homme de masse, ainsi produit, doit être traité comme ce qu'il est : un produit, un veau, et il doit être surveillé comme doit l'être un troupeau. Tout ce qui permet d'endormir sa lucidité, son esprit critique est bon socialement, ce qui risquerait de l'éveiller doit être combattu, ridiculisé, étouffé… Toute doctrine remettant en cause le système doit d'abord être désignée comme subversive et terroriste et ceux qui la soutiennent devront ensuite être traités comme tels … »

Intelligence économique: Alain Juillet et la nouvelle génération

Category: Actualités,Alain Juillet,Intelligence économique,Videos en ligne
10 mai 2024



Alain Juillet répond aux questions d'étudiantes pour aborder un certain nombre de thématiques autour de l'intelligence économique et de son évolution. Cette émission s'inscrit sous le signe de la transmission du savoir auprès de la nouvelle génération.

Thèmes abordés dans cette vidéo :

- 01:31 Comment va évoluer l'intelligence économique ?
- 04:01 Microsoft
- 04:51 Position de la France dans l'intelligence économique
- 05:36 Objectifs de l'intelligence économique au sein des institutions publiques en France
- 10:11 Loi Européenne
- 12:43 L'intelligence économique a sa place dans l'éducation ?
- 14:25 Espionnage des étudiants
- 18:54 Usage optimal de l'intelligence économique
- 22:00 Objectifs de compétitivité
- 24:30 Notion d'hypersonique
- 26:41 Intelligence artificielle et intelligence économique

De nouvelles capacités de dissuasion conventionnelle pour la France

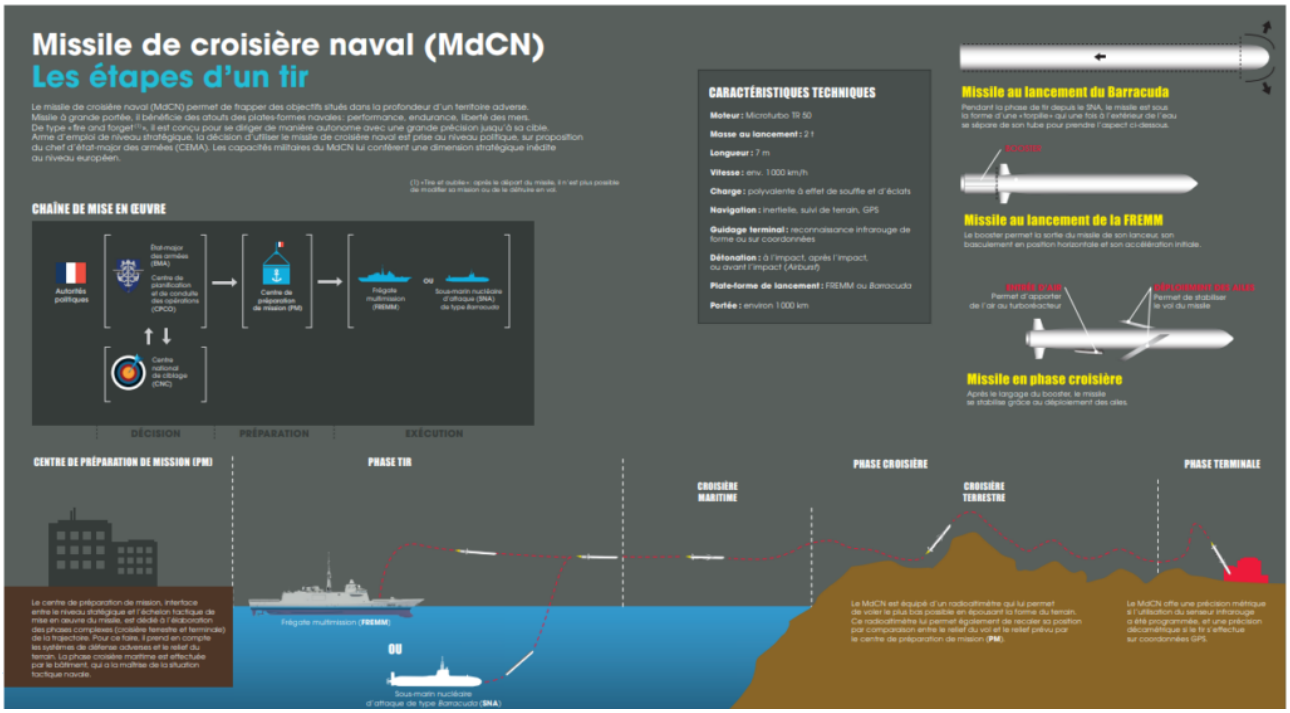
Category: 2020-2030,Actualités,Afrique,Armement
10 mai 2024



Le 18 avril 2024, la frégate multi-missions Aquitaine et un sous-marin nucléaire d'attaque de classe Suffren ont effectué pour la première fois un double tir simultané de missiles de croisière navals, atteignant avec succès une cible terrestre sur le site des Landes de DGA Essais de missiles.

Commentaire de l'AASSDN : Une nouvelle fois, la France confirme son excellence notamment dans les domaines des missiles (de croisière) et dans celui des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire (SNA). Ces derniers semblent s'imposent comme les bâtiments stratégiques prioritaires de la Marine nationale en raison de leur autonomie (plusieurs mois sans ravitaillement), leur discrétion ainsi que de la puissance et de la précision de leur armement (contre des objectifs maritimes et terrestres) . Ces 2 types de bâtiments (FREMM et SNA) équipés de missiles de croisière donnent à la France en complément des Rafale équipés de missiles SCALP, des capacités de rétorsion et de dissuasion conventionnelles.
Ces missiles de croisière s'appuient sur les capacités d'observation spatiale dont dispose, en toute indépendance, notre pays. Ces capacités (renseignement, missiles, frégates, sous-marins nucléaires d'attaque,…) de haute technologie pourraient constituer une part essentielle de la contribution de notre pays à la défense de l'Europe, le jour où tout ou partie des nations européennes souhaiteront assurer leur défense sans dépendre de l'accord des américains. Elles contribuent également à la défense et à la surveillance de notre espace maritime qui est le deuxième du monde. En poursuivant le développement de nos armements de ces domaines

d’excellence, la France contribue à renforcer son indépendance stratégique en matière de Défense.



La Marine nationale a effectué pour la première fois un double-tir simultané de missile de croisière naval

La Frégate multi-missions (FREMM) Aquitaine, positionnée au large de Quimper, et un Sous-marin nucléaire d’attaque (SNA) de classe Suffren, au large de Biscarrosse, ont conduit pour la première fois, le 18 avril 2024, un double tir simultané d’entrainement du Missile de croisière naval (MdCN).
Ce tir a permis de traiter avec succès une cible terrestre, située sur le site des Landes de DGA Essais de missiles. Les deux missiles ont atteint leur cible en parfaite synchronisation.
Ce tir de munitions complexes a été réalisé grâce à l’expertise de la Marine nationale et de la DGA, qui a coordonné la préparation, avec le concours de MBDA. DGA Essais de missiles a assuré la conduite d’ensemble de l’opération, la mise en œuvre de la cible ainsi que la sécurité des biens et des personnes sur la zone d’exercice.
Réalisé dans des dispositions matérielles et humaines identiques à celles prévalant en opération, ce tir ambitieux a permis de renforcer le savoir-faire opérationnel des équipages de la Marine nationale, en mettant en œuvre une séquence particulièrement complexe.
Les enseignements tactiques et techniques de ce tir sont multiples et contribueront à développer les aptitudes au combat de nos marins, dans le cadre de la préparation opérationnelle à la haute intensité initiée par la Marine nationale.

Focus sur le Missile de croisière naval :
Dérivé et complémentaire du missile de croisière air-sol SCALP-EG mis en œuvre par les Mirage 2000D et les Rafale de l’armée de l’Air et de l’Espace et du Groupe aéronaval (GAN) de la Marine nationale, le Missile de croisière naval (MdCN) permet à la Marine nationale de conduire des opérations vers la terre en disposant d’une capacité de frappe dans la profondeur depuis les Frégates multi-missions (FREMM) et les Sous-marins nucléaires d’attaque (SNA) de

classe Suffren.

Source :
– Media@dicod.fr
– sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr

Reportage sur France 2 “DGSE : la fabrique des agents secrets”

Category: 2020-2030,Actualités,DGSE,Livres et publications
10 mai 2024



A la DGSE, la direction générale de la Sécurité extérieure, le service de renseignement français, on n’aime rien tant que la discrétion. Pourtant, pour la première fois de son histoire, une équipe de télévision y a été autorisée pendant plusieurs semaines.

Commentaire AASSDN : Ce documentaire offre une exploration détaillée des divers aspects de la DGSE, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de ses missions et fonctions par les citoyens. Il vise également à susciter des vocations en révélant les coulisses et les enjeux du travail au sein de cette organisation.

Des agents de tous les services se sont confiés sur leurs motivations. Ils ont raconté comment les ingénieurs, militaires, étudiants, linguiste, éditrice qu’ils étaient ont été transformés en

“agents secrets” de la France au gré de formations exigeantes. Pour la première fois également, tous ont été autorisés à illustrer leurs propos par deux types de missions : la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et la traque des responsables d’un attentat djihadiste en Mauritanie en 2007.

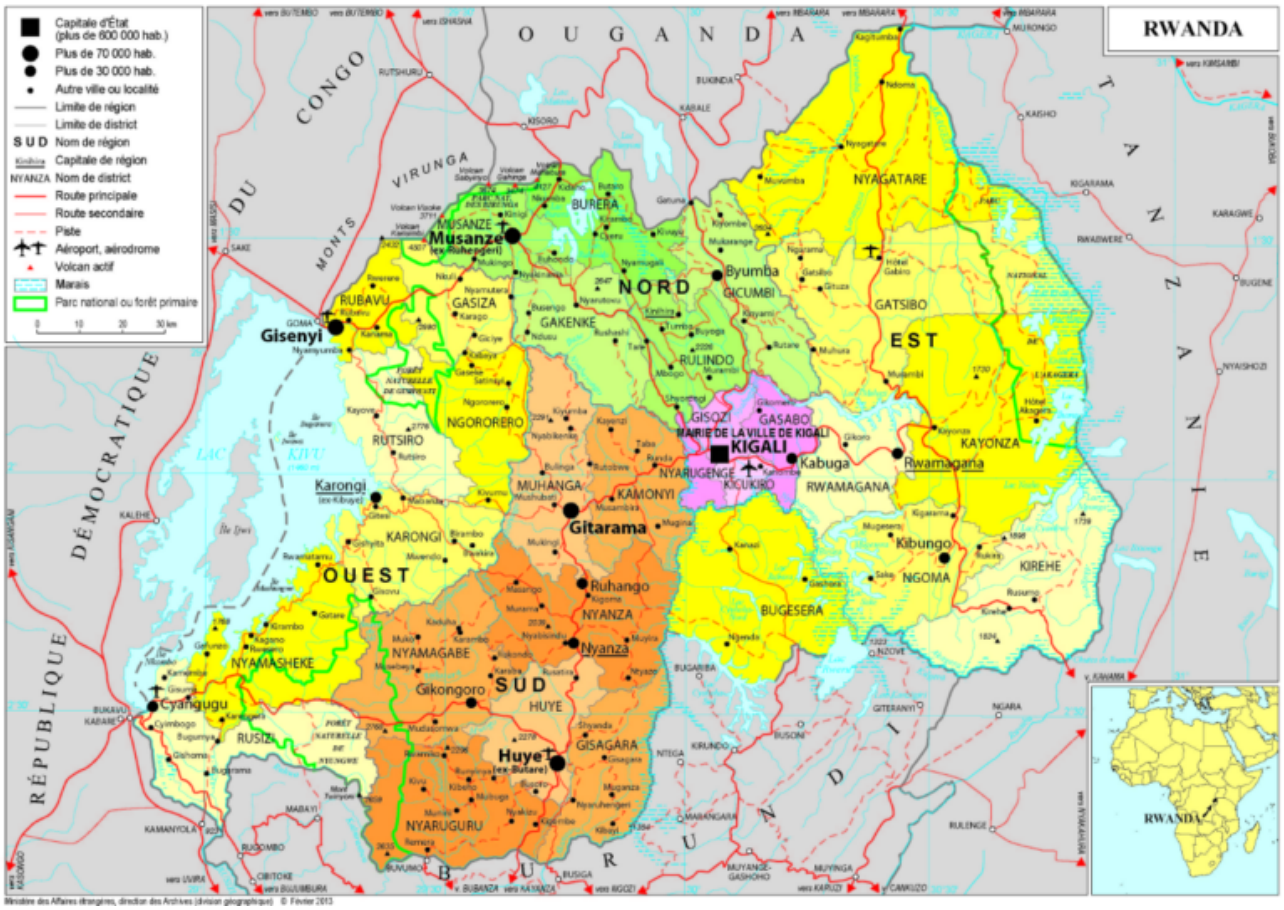
Diffusé : le 09/04/2024 à 21h12 Disponible jusqu’au 16/08/2024

Réalisé par : Théo Ivanez

Voir ce reportage sur France TV

Rwanda: désinformer les Français, culpabiliser la France

Category: 1992-2000,Actualités,Afrique,Désinformation
10 mai 2024



**Suite aux propos du Président de la République française : Emmanuel Macron indiquant que « *La France aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et*

***africains mais n'en a pas eu la volonté* », le Général Jean Claude Lafourcade, commandant l'opération *Turquoise* au Rwanda témoigner que la France a eu la volonté de rétablir la paix et d'arrêter le génocide au Rwanda. De son côté Bernard Lugan, l'un des meilleurs africanistes français rappelle le déroulement exact des événements.**

Commentaire AASSDN : Dans les deux articles ci-dessous, le général Jean Claude Lafourcade, commandant l'opération Turquoise au Rwanda et Bernard Lugan, l'un des meilleurs africanistes français grand connaisseur du Rwanda, rappellent avec précision l'ensemble des évènements et les décisions prises par la France, l'ONU et les "alliés" anglo-saxons dans les semaines qui précédèrent le génocide.

Les faits tels qu'ils se sont déroulés, font apparaître très clairement que notre pays a été le seul à tenter de s'opposer aux massacres, mais comme le rappelle le général Lecointre dans son livre c'était difficile. Ils révèlent aussi une étonnante convergence entre les anglo saxons , le général canadien Allaire alors commandant desfroces de l'ONu et paul Kagamé , chef du FPR. Depuis 30 ans, ce dernier devenu président du Rwanda tient son pays d'une main de fer et pille le Kivu province orientale de République démocratique du Congo et particulièrement riche en minerais stratégiques, au plus grand profit de ses alliés anglo-saxons. Une fois de plus, une analyse incomplète des faits, le rapport Duclert n'a utilisé que les archives françaises, et une compréhension superficielle de l'enchainement des évènements conduit les dirigeants français actuels à culpabiliser la France alors qu'elle a été la seule puissance à avoir engagé ses soldats pour tenter de limiter les massacres. Ce narratif erroné sur le Rwanda, repris par les plus hautes autorités de l'Etat contribue à décrédibiliser donc la France et son armée ainsi qu' à affaiblir son influence dans le monde. Ces évènements et leur interprétation erronée rappellent que le terme d'"alliés" n'est en aucun cas synonyme d'amis mais bien de pays avec lesquels la France est en compétition. L'affaire des sous-marins avec l'Australie en a été un épisode particulièrement significatif. En refusant le montage d'un récit médiatique mensonger qui met en cause la France, l'AASSDN dénonce et s'oppose aux opérations de désinformation pour œuvrer à la défense les intérêts fondamentaux de la Nation.

Mise au point du Général Jean Claude Lafourcade suite à la déclaration du Président Macron du 4 avril 2024

« *La France aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains mais n'en a pas eu la volonté* » (Président de la République française : Emmanuel Macron)

En tant qu'ancien commandant de l'opération Turquoise je peux témoigner que la France a eu la volonté de rétablir la paix et d'arrêter le génocide au Rwanda.

Dès le début de l'agression du Rwanda par le front patriotique rwandais (FPR) tutsi, le président Mitterrand a eu la volonté constante de rétablir la paix et de mettre fin au conflit en imposant des négociations au président Hutu Habyarimana. Les accords d'Arusha en 1993 ont permis d'arrêter les combats et d'instituer un partage du pouvoir avec l'installation d'un bataillon du FPR à Kigali.

Une force de l'Onu de 2 500 hommes, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), a été mise en place pour contrôler ces accords. Tous les soldats français ont

alors quitté le Rwanda.

L'attentat sur l'avion du Président rwandais le 6 avril 1994 a été l'événement déclencheur des massacres et du génocide. L'ONU, sous la pression des occidentaux et du FPR, a alors inexplicablement retiré l'essentiel des troupes de la Minuar alors qu'elle aurait pu arrêter les massacres. Comment ne pas penser que les Américains et les Britanniques voulaient laisser le champ libre à Kagame dans sa conquête du pouvoir. En effet ces occidentaux, lorsque les massacres ont pris de l'ampleur, ont refusé d'intervenir. C'est la France la première qui, dès le mois de mai, reconnait un génocide et décide d'une intervention avec la Force Turquoise sous mandat de l'ONU malgré l'opposition du FPR et de la Minuar. Aucun de ses « alliés occidentaux » ne s'est joint à elle.

L'opération Turquoise a été la manifestation de la volonté de la France d'arrêter le génocide et le nier n'est pas acceptable pour les soldats qui ont rempli cette mission difficile avec courage et honneur. Mais les blocages des Américains à l'Onu n'ont permis l'intervention Turquoise qu'au mois de juin, laquelle, bien que tardive, a arrêté le génocide et sauvé plus de 15 000 vies rwandaises.

Pourquoi refuse-t-on de s'interroger sur l'absence de volonté des occidentaux d'arrêter le génocide ?

Général (2S) Jean Claude LAFOURCADE Lille le 5 avril, 2024

Article de Bernard LUGAN : Qui sont les vrais responsables du génocide rwandais ?

Monsieur le président Macron, en avril 1994, c'était aux 2 539 soldats de l'ONU commandés par général canadien Roméo Dallaire de s'opposer au génocide…Non aux forces françaises qui avaient quitté le Rwanda depuis le mois d'octobre 1993…

La seule question qui se pose est en effet celle de la responsabilité de l'ONU. Pourquoi le général Roméo Dallaire qui avait tous les moyens de le faire, ne fit-il rien de sérieux pour empêcher le génocide ?

Devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), loin du héros médiatique, « capitaine courageux » face à l'indicible génocidaire, c'est tout au contraire le portrait d'un homme désemparé qui est ressorti des longues audiences. Ses fautes de commandement, ses atermoiements, ses hésitations, son absence de décision sur le terrain ainsi que ses initiatives politiques aberrantes, et parfois même incohérentes, prises en violation de la chaîne de commandement de l'ONU, font que nous sommes désormais devant l'alternative suivante :
– Soit le général Dallaire commandant des *Forces de la Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda* fut dépassé par les évènements.
– Soit, comme l'a écrit son supérieur, M. Booh-Booh[1][1], il avait reçu pour ordre de faire gagner le général Kagamé et le FPR[1][2].

En application des accords de paix d'Arusha, l'ONU devait en effet garantir la Transition

démocratique. La *Résolution 872* (1993) du Conseil de Sécurité du 5 octobre 1993 porta ainsi création de la *Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda* (MINUAR).
Le chef de cette mission était M. Jacques Roger Booh-Booh, nommé *Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Rwanda*. Il avait sous ses ordres le général canadien Roméo Dallaire qui était le chef militaire de la mission. Or, ce dernier était un officier qui n'avait aucune expérience du commandement opérationnel. De plus, il ne connaissait rien de l'Afrique.

Après l'attentat du 6 avril 1994, le général Dallaire ne fit rien pour s'opposer à la reprise des hostilités par les forces du général Kagame.
Alors qu'il se devait de sécuriser au moyen de ses 2 539 hommes et de ses blindés, l'axe menant du centre-ville de Kigali à l'aéroport, au lieu de montrer sa force, il la replia tout au contraire dès la nuit du 6 au 7 avril, en commençant par abandonner cet axe vital pourtant sous sa garde et que le FPR coupa…
Plus largement, dès la reprise des hostilités, le général Dallaire aurait dû imposer un couvre-feu et déclarer qu'il ferait tirer sur quiconque le violerait. Le général Kagamé aurait alors hésité à lancer son offensive. Avec la compagnie para-commando belge, il disposait d'une excellente unité qui pouvait sans problèmes majeurs remplir une telle mission. Il lui aurait également fallu, avec ses blindés, occuper en ville les points stratégiques dont la tenue aurait freiné l'extension des massacres et des débordements, ce qu'il n'a pas davantage fait.

Le 7 avril, quand le FPR eut unilatéralement rouvert les hostilités, le général Dallaire ne condamna pas cette violation gravissime des accords d'Arusha. Encore plus insolite, au lieu d'agir sur la partie qui avait déclenché la reprise de la guerre, il somma au contraire les forces gouvernementales de rester dans le cadre des *Accords d'Arusha*, leur interdisant de fait de simplement se défendre.

Les manquements du général Dallaire qui présida au plus grand échec militaire de l'ONU depuis sa création sont à ce point nombreux qu'il est licite de demander si une telle incompétence est concevable chez un officier général, ou si l'explication de tels errements ne se trouve pas dans l'hypothèse de M. Booh-Booh, à savoir la « connivence » avec le général Kagamé.

Ce général canadien aurait-il donc été nommé à la tête de la MINUAR afin de permettre la réalisation du plan américain visant à évincer la France du Rwanda puis du Zaïre, et pouvoir faire main basse sur les richesses du Kivu ?

Page 123 de son livre qui a pour sous-titre éloquent *Révélations sur les dérives d'un général de l'ONU au Rwanda*, J.R. Booh-Booh qui était donc le supérieur hiérarchique de Roméo Dallaire écrit ainsi sans détours que :

« Dallaire n'était pas neutre : il était plutôt de connivence avec le FPR. Voilà la clé qui permet de comprendre cette situation ».

Tant que François Mitterrand eut la capacité de gouverner, ce plan anglo-saxon fut mis en échec. Mais, après les élections législatives de 1993, et la « cohabitation » qui s'en suivit, le suivisme atlantiste des dirigeants français fit que tout fut bouleversé.
Ces évènements provoquèrent même une totale redistribution des cartes en Afrique centrale

au profit du Rwanda, principal allié de Washington qui reçut un blanc-seing pour mettre l'est de la RDC (l'ex-Zaïre), à savoir le Kivu, en coupe réglée.

Monsieur le président Macron étiez-vous informé de cela, avant de faire porter la responsabilité des évènements sur votre propre pays et sur son armée… ?

Bernard LUGAN
Afrique réelle
https://bernardlugan.blogspot.com/

[1] Booh-Booh, P-R., (2005) *Le patron de Dallaire parle. Révélations sur les dérives d'un général de l'ONU au Rwanda.* Paris.
[2] Pour tous les détails concernant l'attitude et les responsabilités du général Dallaire, on se reportera au chapitre VIII du livre « Rwanda, un génocide en questions »

Les sous-marins : armes françaises d'excellence

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Asie Pacifique,Europe de l'Ouest
10 mai 2024



Après les Pays-Bas qui ont choisi le 15 mars 2024 d'équiper leur marine de 4 sous-marins de la famille *Barracuda* (à propulsion classique) développés par Naval Group, c'est au tour de l'Indonésie de confirmer le 2 avril son choix pour 2 sous-marins de type *Scorpène* développés par le même constructeur.

Commentaire AASSDN : Ces deux commandes confirment l'excellence de la construction navale française notamment dans le domaine des sous-marins d'attaque. Rappelons que les

sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) constituent la composante de frappe en second de la force nationale de dissuasion. Naval Group, grande entreprise française, contribue efficacement à la souveraineté de notre pays de par sa crédibilité dans les domaine industriel, technologique et militaire.
Elle permet à la France de développer des coopérations avec des pays européens tels que les Pays-Bas mais également de nouer des partenariats stratégiques avec de grands pays hors de notre continent comme elle l'avait déjà fait avec l'Inde (6 SM) le Brésil (4 SM), la Malaisie et le Chili (2 SM chacun).
L'AASSDN se réjouit que la France multiplie ses partenariats et coopérations au-delà des seuls pays occidentaux (BRICS, Asie du Sud-Est et Amérique latine), notamment après l'annulation brutale, souvent perçue comme une trahison, du contrat des sous-marins destinés à l'Australie.

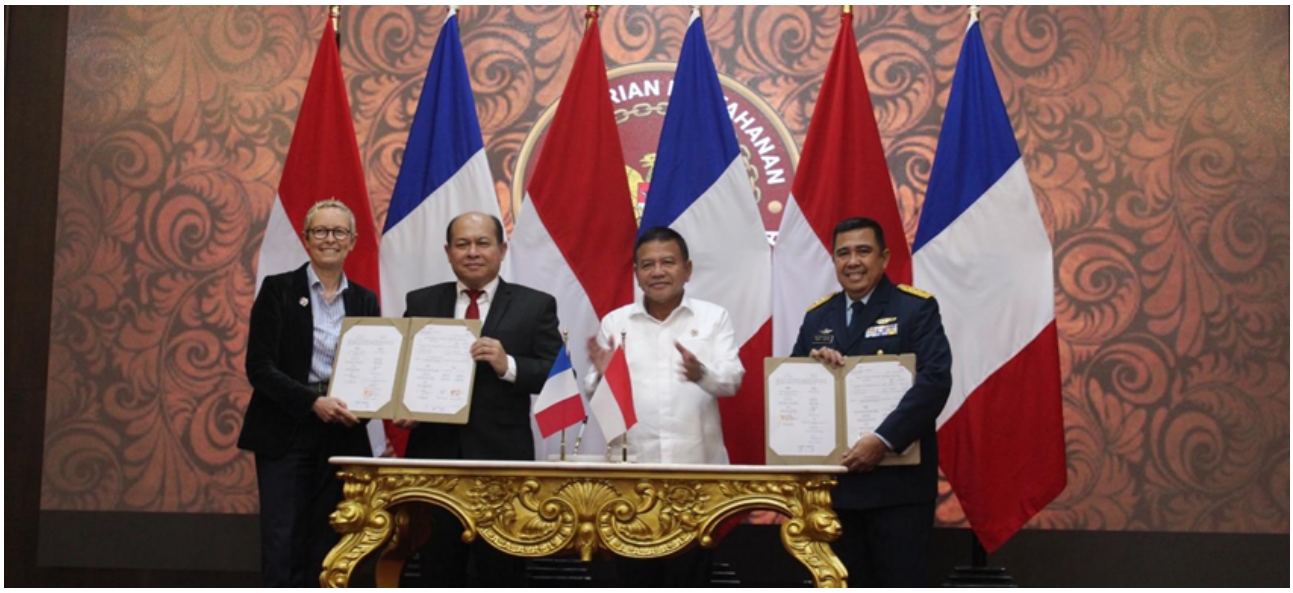
Les Pays-Bas choisissent Naval Group pour le remplacement de leurs sous-marins

Naval Group a été sélectionné par le ministère de la Défense néerlandais pour remplacer les sous-marins néerlandais actuels de classe Walrus par des sous-marins expéditionnaires de la famille **Barracuda**. Cette décision conclut un processus de sélection rigoureux et ouvre une période de discussions exclusives en vue de la signature d'un contrat. Le groupe est prêt à s'engager dans ce projet majeur au côté de ses partenaires néerlandais et européens.

En savoir plus sur le contrat avec les Pays-Bas

Naval Group et PT PAL signent un contrat en Indonésie pour deux sous-marins *Scorpène® Evolved*

Le 28 mars 2024, l'Indonésie a choisi Naval Group et PT PAL pour renforcer les capacités de la marine indonésienne avec deux sous-marins Scorpène® Evolved équipés de batteries lithium-ion (LiB) qui seront construits en Indonésie sur le chantier naval PT PAL, grâce à un transfert de technologie opéré par Naval Group.



La configuration finale du sous-marin est adaptée afin de répondre aux besoins spécifiques des marines et d'intégrer les dernières technologies de pointe.

Caractéristiques principales de Scorpène® Evolved :

- Déplacement en surface : 1 600 – 2 000 tonnes ;
- Longueur : 72 m ;
- Vitesse : >20 nœuds ;
- Profondeur de plongée : >300 m ;
- Autonomie : >78 jours ;
- Autonomie immergée : >12 jours ;
- Equipage : 31 ;
- Armement : 6 tubes de lancement, 18 armes ;
- Système de gestion de combat SUBTICS ;
- Disponibilité à la mer : >240 jours par an.

En savoir plus sur le contrat avec l'Indonésie

L'économie de guerre : une comédie française ?

Category: 2020-2030,2022-2025 : Guerre en Ukraine,Actualités
10 mai 2024



Face au conformisme de bon aloi du monde politico-médiatique qui prospère sur l'économie de guerre, le groupe de réflexions *Mars* estime que les gesticulations de l'exécutif ne sont que de la poudre de perlimpinpin. Car au niveau national, un déficit budgétaire est plus important que prévu avec un retour des coupes budgétaires en Europe dès 2025 à cause du nouveau pacte de stabilité auquel la France a dûment adhéré.

Commentaire AASSDN : Comme le montre cet article, l'expression « économie de guerre » utilisée par nos responsables politiques et par de nombreux médias est impropre, voire excessive et contribue à désinformer les Français.
Rappelons d'abord que la France n'est en guerre avec aucun pays y compris la Russie. C'est pourquoi notre effort actuel de défense (moins de 2% du PIB) n'est en rien comparable à celui d'un pays qui aurait décidé de se mettre en économie de guerre (plus de 30% des ressources financières pendant la Grande Guerre). C'est ce qui explique par exemple, qu'au cours du 1er semestre 1918, la France a pu produire plus de 300 000 obus chaque jour (à comparer aux 3 000 obus fabriqués par mois aujourd'hui). Elle disposait en permanence d'un stock de plus de 20 millions d'obus pour faire face à l'imprévu.
Au regard de nos moyens financiers limités, en particulier par la dette de plus de 3 000 milliards d'euros, la France doit repenser sa stratégie militaire en privilégiant les moyens destinés à assurer la défense de ses intérêts fondamentaux et sa souveraineté : intégrité du territoire et protection de sa population.

L'économie de guerre, c'est trois choses : des crédits, de l'argent et des fonds. L'économie de guerre, c'est la reconversion de la population active et la mobilisation de la population jusqu'alors inactive pour produire du matériel de guerre, c'est-à-dire des engins motorisés, des armes et des munitions.

Faut-il prendre pour argent comptant les chiffres et les affirmations d'un dossier de presse, quand, du point de vue de la réflexion stratégique, on tangente le zéro kelvin ? Il n'y a plus guère (plus guerre ?) que dans les tribunes de libres opinions que s'expriment, parfois, quand elles ne sont pas convenues, des idées, sinon nouvelles, du moins un peu stimulantes. Nous en retiendrons deux parues récemment dans la grande presse, sous la plume de deux commentateurs autorisés : Le diplomate Gérard Araud et le journaliste spécialisé des questions de défense Jean-Dominique Merchet.

Le premier parvient à élever le niveau de la réflexion stratégique en rappelant l'évidence que la France n'est pas en première ligne contre la Russie. Le second se hasarde à proposer des idées nouvelles sur le partage nucléaire. Ce faisant, les deux prennent le risque de heurter certaines convictions établies et de déplaire au petit monde politico-médiatique qui prospère sur un conformisme de bon aloi.

Car, évidemment, ces idées entrent avec difficulté dans le « plan com » (pour comédie) de l'exécutif sur « l'économie de guerre », dont on rappelle que le slogan a été lancé pour la première fois au salon Eurosatory en juin 2022, il y a près de deux ans, avec l'efficacité que l'on sait. Nul doute que le prochain salon donnera une nouvelle fois l'occasion à nos médias préférés d'emboucher les trompettes de Jéricho qui donneront l'illusion de faire trembler les murs du Kremlin. Mais tout cela n'est qu'illusion et poudre aux yeux, comme le titre justement l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchainé*. N'y a-t-il donc plus que le palmipède du

mercredi dans le paysage médiatique français pour apporter un peu d'esprit critique à l'offensive médiatique du gouvernement sur « l'économie de guerre » ?

Entendons-nous bien. Il y a tout lieu d'applaudir la pièce de théâtre « Eurenco de Bergerac », et même de se tenir les côtes à lire sous certaines plumes renommées la confusion entre corps d'obus et affût de canon, charge militaire et poudre propulsive. Tout cela est plaisant. Nous nous montrerons à nouveau bon public quand tombera (pour Eurosatory ?) l'annonce officielle du retour en France de la production de munitions de petit calibre : la presse confidentielle a déjà vendu la mèche, si l'on ose dire. Ces annonces, qui ne se concrétiseront pas avant l'an prochain, sont de toute façon de bonnes nouvelles. Ne boudons pas notre plaisir. Mais ces mesures de bon sens, qui ne font que revenir sur des errements antérieurs, n'ont rien à voir avec l'économie de guerre.

Économie de guerre : des crédits, de l'argent et des fonds

Alors, à l'occasion de la publication du décret d'application d'une mesure législative de la LPM sur les réquisitions, on accroît l'intensité dramatique de la pièce avec une nouvelle formule magique : *« pouvoir de police »* ! On n'oublie simplement de dire que, si réquisition rime avec expropriation, il convient de ne pas les confondre, alors même que, dans les deux cas, il existe une contrepartie sonnante et trébuchante. Et surtout, à quoi servent ces *« pouvoirs de police »* quand il n'y a plus rien à réquisitionner ? Car pour qu'il reste des stocks intermédiaires ou de produits finis, il eût fallu que ces stocks fussent financés par l'État client. Mais cela fait belles lurettes que le *« management par la performance »* a vidé les stocks*. D'où la difficulté à aider l'Ukraine. Autrement dit, on amuse la galerie avec de la poudre de perlimpinpin quand il suffirait de décider d'augmenter les crédits destinés à la constitution de stocks.

Et voilà, le mot interdit est lâché : des crédits ! Bon sang, mais c'est bien sûr ! L'économie de guerre, c'est trois choses : des crédits, de l'argent et des fonds. L'économie de guerre, c'est la reconversion de la population active et la mobilisation de la population jusqu'alors inactive pour produire du matériel de guerre, c'est-à-dire des engins motorisés, des armes et des munitions. Et le débouché de toute cette production est assuré par les achats du gouvernement. Et quand on dit *« achat »*, cela demande des fonds et des crédits, donc beaucoup d'argent public. Est-ce que la réduction envisagée de la durée du chômage indemnisé entre dans cette politique ? Il est permis d'en douter.

Au contraire, qu'observe-t-on *« en même temps »* ? Au niveau national, un déficit budgétaire plus important que prévu et *« le retour des coupes budgétaires en Europe »* (1) dès 2025 à cause du nouveau pacte de stabilité auquel notre pays a dûment adhéré. Les masques tombent, on ne rigole plus.

Le sécateur est déjà prêt

A force de *« faire la guerre »* au moindre microbe et à n'importe quoi, de *« réarmer »* tout et son contraire, nul ne prête plus attention au mauvais plaisantin qui joue à crier *« au loup »*. La fête du *« quoi qu'il en coûte »* est finie, il faut passer à la caisse. Telle est la réalité budgétaire qui attend nos armées. Alors, pour continuer à faire semblant, on joue à *« l'économie de guerre »*. Mais personne n'y croit.

Sous couvert de *« revue des dépenses »*, l'inspection générale des finances est déjà en train de

passer au peigne fin chaque ligne de la LPM, dans le but de réaliser ce que le jargon des consultants appelle des *« quick wins »*, des *« victoires rapides »*, c'est-à-dire des économies budgétaires de court terme. Comment ? Mais c'est très simple, la technique est éprouvée depuis la grande époque des *« dividendes de la paix »* : bourrage et décalage sont les deux mamelles de la régulation budgétaire.

D'un côté, pour montrer que je ne touche pas aux dimensions de la *« valise »* LPM (promis, juré), je *« bourre »* l'édredon avec tout un tas de (très coûteuses) mesures qui n'étaient pas prévues : trois milliards par ci promis aux Ukrainiens, deux milliards par là pour le SNU, etc. Et si l'OTAN décide effectivement d'un nouveau fonds de cent milliards pour aider l'Ukraine, qui paiera d'après vous ? De l'autre, je m'engage aussi tardivement que possible auprès de mes fournisseurs : c'est la fameuse *« bosse »* que le bousier pousse devant lui depuis trente ans. Tout le contraire de *« l'économie de guerre »*, qui impliquerait de tout accélérer. Et, pour ne pas faire de jaloux, on rabote tout ce qui dépasse, à commencer par la trésorerie *« dormante »*.

Une LPM qui décale à 2035 le modèle 2030

Pas grave, entend-on, la LPM garantit à nos armée un financement historiquement haut. C'est vrai. Alors, où est le problème ? En fait, il n'y en aurait pas si l'espace médiatique n'était pas saturé par l'appel à la guerre pour protéger l'empire du bien des forces du mal qui le menace. De deux choses, l'une : soit il faut se préparer à la guerre pour rester en paix, et alors l'effort budgétaire est dramatiquement insuffisant, surtout dans l'hypothèse d'un retrait américain ; soit l'effort est suffisant par rapport à la réalité des menaces (ce que semble indiquer la LPM qui décale de cinq ans, donc à 2035, le modèle d'armée 2030 défini en 2017), mais alors, pourquoi hurler au loup ?

Au fond, comme le groupe MARS l'écrivait il y a un an (2) , le problème de cette LPM n'est pas le niveau des crédits promis, c'est l'absence de réelle réflexion stratégique permettant de répondre à la question : des armées, pour quoi faire ? C'est pourquoi les rappels de bon sens de Gérard Araud et les idées « disruptives » de Jean-Dominique Merchet interviennent à point nommé.

La France n'est pas en première ligne face à la Russie et le chef d'état-major de l'armée de terre vient de rappeler qu'elle était capable de projeter une division en appui de ses alliés (une brigade logistique est d'ailleurs créée à cet effet). Point. En effet, l'horizon stratégique de notre pays ne se limite pas aux rives du Boug et au marais du Pripiat : la France a des intérêts à défendre sur tous les continents et tous les océans, ou presque. Et ce n'est faire injure à personne que de penser que la « FR DIV » otanienne, quelle que soient les qualités de ses quelque 20.000 soldats et de ses équipements, n'emporterait pas la décision face aux centaines de milliers d'hommes que l'armée russe est capable de mettre en ligne.

Partage nucléaire ?

Alors, si la formule *« gagner la guerre avant la guerre »* est autre chose de plus sérieux qu'un slogan, c'est ailleurs qu'il faut investir. La France est en effet le seul *« État doté »* parmi les 27 États membres de l'Union européenne. C'est à la fois notre spécificité stratégique au sein de l'UE et notre *« avantage comparatif »* au sein de l'OTAN. C'est en outre, depuis exactement 60 ans, le moyen le plus économique d'assurer notre défense et de garantir la paix à l'horizon de tous nos intérêts vitaux, sans mobiliser (loin s'en faut !) toute l'économie au service de l'effort

de défense.

C'est là que l'idée de Jean-Dominique Merchet est intéressante, même si tout est discutable dans sa proposition de « *partage nucléaire* » de la dissuasion française sur le modèle de la « *double clé* » de la bombe américaine B61-12. A l'évidence, si la France a un rôle à jouer dans la défense d'une Europe privée de la protection américaine, c'est dans la redéfinition de nos intérêts vitaux à l'échelle européenne, et non dans un effort conventionnel qui restera toujours insuffisant même si « *l'épaulement stratégique* » impose de redimensionner convenablement notre corps de bataille afin de garantir un continuum entre dissuasion conventionnelle et dissuasion atomique. Mais ce continuum est déjà assuré par nos alliés, Polonais en tête.

Ouvert à la notion de dissuasion élargie, le groupe MARS considère néanmoins que le « *sceptre nucléaire* » ne se partage pas. La dissuasion repose sur la crédibilité technique des têtes nucléaires, opérationnelle des unités de mise en œuvre et politique de sa chaîne de commandement qui remonte *in fine* jusqu'au chef des armées. Cela ne se partage pas. On peut toujours imaginer des gadgets : un renfort de sous-mariniers alliés pour armer nos SNLE, des pilotes, mécaniciens et artificiers alliés dans nos escadrons nucléaires, voire (soyons fous !) des pilotes « *Top gun* » alliés sur notre porte-avions. Mais à la fin des fins, celui qui donne l'ordre ultime, c'est le président français.

L'idée de Jean-Dominique Merchet est intéressante et généreuse, mais, en ralliant le « *groupe des plans nucléaires* » de l'OTAN, elle supposerait d'abandonner notre doctrine de « *l'ultime avertissement* » pour endosser celle de la guerre nucléaire limitée que servent (en ont-ils seulement conscience ?) nos alliés certes britanniques, mais aussi allemands, belges, néerlandais, italiens et turcs. Il n'existerait pas de consensus politique en France pour un tel changement de doctrine.

Alors, comment élargir le parapluie nucléaire français ? La toute première mesure consisterait, si l'on est sérieux et qu'on ne se contente pas de confondre « *signalement stratégique* » et gesticulation théâtrale, à conforter la crédibilité de la dissuasion française en investissant tous azimuts dans toutes ses composantes (et leur environnement) afin d'augmenter le nombre et la performance de nos armes atomiques et de nos vecteurs. Investir dans la stratégie des moyens, c'est se donner, dans le temps long, les moyens de sa stratégie.

Une fois garantie la capacité de frappe en second, c'est-à-dire l'assurance de faire payer à l'adversaire le prix fort de son agression, les alliés viendront d'eux-mêmes se placer sous le parapluie français. A nos conditions. C'est certes plus modeste et beaucoup moins visible que la tonitruante « *économie de guerre* », mais c'est aussi beaucoup plus efficace pour faire face aux temps difficiles qui attendent une Europe désarmée, menacée et sur le point d'être abandonnée par son protecteur historique.

1 Cf. Alternative économique n°444, mars 2024

2 https://www.latribune.fr/opinions/la-loi-de-programmation-militaire-passe-a-cote-des-lecons-de-la-guerre-en-ukraine-966436.html

* Voir aussi Économie de guerre : réalité d'un concept et enjeux pour la France – Fondation Jean-Jaurès (jean-jaures.org)

————————————————————————

Les USA veulent ils exclure le français Framatome du marché russe des combustibles nucléaires civils ?

Category: 2020-2030,Actualités,Europe de l'Est,Géopolitique,Intelligence économique,Souveraineté,Technologies
10 mai 2024



L’alliance entre Framatome de France et Rosatom de Russie vise à fournir du combustible, notamment pour des réacteurs anciens en Europe de l’Est. Cependant, une loi américaine proposée cherche à mettre fin à toute collaboration occidentale avec le nucléaire civil russe, menaçant ainsi l’accord. Mais cette loi pourrait en réalité favoriser des firmes comme Westinghouse en leur octroyant un monopole régional sur le combustible nucléaire.

Commentaire AASSDN : Quand les responsables politiques et les médias français parlent du coût de la guerre en Ukraine pour notre pays, il faut non seulement comptabiliser les milliards d’euros que représentent les matériels militaires donnés à l’Ukraine. Il faut également y

ajouter :
– les conséquences directes sur notre économie, de l'embargo alors que la Russie était parmi nos plus grands partenaires commerciaux.
– Nous avons pu mesurer les conséquences sur le prix de l'énergie et donc sur les factures de gaz et d'électricité.
Nous savons que 40% du Titane, métal essentiel dans nombre de produits de haute technologie notamment aéronautique et espace provenait avant le conflit Russo-Ukrainien, de Russie.
Enfin nous mesurons dans l'article ci-dessous les pressions exercées par les Américains sur leurs alliés et notamment la France dans un domaine hautement stratégique tel que le nucléaire civile et notamment l'énergie nucléaire.

Les républicains américains veulent forcer le français Framatome à couper tout lien avec la filière nucléaire russe.

Un accord entre le géant de l'industrie nucléaire français, Framatome, et son homologue russe, Rosatom, nourrit la polémique en pleine guerre en Ukraine. Il pourrait se retrouver fragilisé par un projet de loi porté par les élus républicains de la Chambre des représentants des États-Unis, visant à stopper tout partenariat entre l'Occident et la Russie dans ce domaine.

L'an dernier, en toute discrétion, Framatome, entreprise française championne du nucléaire, et le géant public russe de l'énergie atomique, Rosatom, ont fait naître une co-entreprise, en pleine guerre en Ukraine. De quoi créer la polémique, notamment en Allemagne où, d'après *Le Point*, Framatome assemblera sous licence russe le combustible destiné à alimenter les réacteurs de conception « soviétique » des pays de l'Europe orientale, mais surtout des États-Unis.

Dans son édition de ce mercredi 27 mars, *Le Canard enchaîné* a révélé une note de l'ambassade de France à Washington adressée au Quai d'Orsay, mi-février, dans laquelle l'instance indique avoir été soumise à un questionnaire du Sénat américain à propos des relations entre Paris et Rosatom. Celui-ci survient après une proposition de loi à la Chambre des représentants du parti républicain, visant à *« affranchir les pays occidentaux de tout lien avec la Russie dans le nucléaire civil »*. Les États-Unis dépendent eux-mêmes à 30% de l'uranium enrichi venu de Russie.

Une entreprise américaine pourrait se retrouver seule sur le marché

Katherine Earle, ancienne responsable de la commission des Affaires étrangères de la Chambre, aurait *« posé des questions sur une éventuelle dépendance de l'industrie nucléaire française à l'égard de l'industrie russe, en particulier sur le volet cycle du combustible »*. Les interrogations qui subsistent outre-Atlantique quant à cet accord restent à propos du versement de royalties et les raisons pour lesquelles la guerre en Ukraine n'a pas freiné, voire annulé le projet.

EDF possède 80 % de l'entreprise publique Framatome et pourrait également être touchée par cette décision. À noter que Westinghouse, firme américaine, rivale de la co-entreprise franco-russe, aurait alors le monopole pour approvisionner en combustible les centrales d'Europe de l'Est, de conception « soviétique ».